

40% des consommateurs français ont déjà acheté un produit contrefaisant !

L'Union des Fabricants (Unifab), association de promotion et de défense du droit de la propriété intellectuelle – qui regroupe plus de 200 entreprises issues de tous les secteurs d'activité, se réjouit de la mise à jour de son étude IFOP « les français et les dangers de la contrefaçon », réalisée dans le cadre de France anti-contrefaçon avec l'INPI, dévoilée à l'occasion de l'assemblée générale du Comité National Anti-Contrefaçon (CNAC).

En France, selon les résultats de cette enquête, **40% des consommateurs ont déjà acheté de la contrefaçon, ce qui représente une augmentation de 3% depuis 2018.**

Sur le podium des produits les plus touchés, se distinguent les **vêtements** (hors vêtements de sport) **19%**, les **parfums 17%**, la **maroquinerie 16%** et les **articles de sport 15%**.

Un autre chiffre alarmant : 20% des 15-18 ans déclarent consommer principalement des articles de sports contrefaisants, ce qui représente environ **5%** de l'ensemble des Français.

Parmi les autres résultats marquants de cette étude, 34% des consommateurs déclarent avoir déjà acheté une contrefaçon pensant que le produit était authentique. Ce chiffre atteint les 36% pour les 15-18 ans. Ces faits attestent de la nécessité de prendre des mesures efficaces afin de faire cesser ces arnaques.

Bien que l'achat de contrefaçons, semble s'effectuer majoritairement sur des marchés ou à la sauvette, **40% des français pensent que l'on peut acheter de la contrefaçon sur les réseaux sociaux, ce chiffre atteint 43% pour les 15-18 ans et illustre une hausse de 19% en 5 ans. 23% de cette tranche d'âge ont déjà acheté des articles de contrefaçon sur les plateformes de vente en ligne** et ils sont **48% à considérer qu'il n'y a pas de différence entre un faux produit et un authentique**, ce chiffre est en baisse de 9% par rapport à la précédente enquête.

« Cette mise à jour nécessaire, permet de prendre la mesure des évolutions des modes de consommation sur lesquels surfent les contrefacteurs qui n'hésitent pas à duper, escroquer et arnaquer les consommateurs, au péril de leur santé et leur sécurité. Cette étude doit impérativement déclencher une prise de conscience de tous les acteurs impliqués pour aboutir à des actions efficaces tant au niveau de la sensibilisation du grand public que de l'évolution législative. », déclare Christian Peugeot - Président de l'Unifab.

[Accéder à la synthèse de l'étude](#)

Contact Presse :

Régis Messali – Directeur général adjoint
01 56 26 14 07 / 06 16 89 00 81 – rmessali@unifab.com